

Conférence faite à Cahors à la demande de la société de la légion d'honneur

## Conférence 29 NOVEMBRE 2018 Diapo 1

Le travail qui va vous être présenté est le fruit d'une recherche que j'ai faite à l'initiative de l'association des Amis du Pays de Saint Céré en 2012 et présentée en 2016 à Saint-Céré lors de l'inauguration du buste de Gaston Monnerville dans cette même cité, lors de l'anniversaire des 25 ans de sa mort.

Je ne suis pas un historien. Simplement un citoyen qui, ayant fait le choix, il y a dix ans, de vivre dans le Pays de Saint Céré, était très curieux de comprendre pourquoi et comment Gaston Monnerville avait été maire de Saint-Céré. Je n'avais pas imaginé jusqu'où allait m'entraîner cette recherche.

Vous pourrez retrouver la bibliographie sur laquelle je me suis appuyé en annexe des deux articles qui ont été publiés dans la revue des Amis du Pays de Saint-Céré. Parmi ces documents, évidemment deux livres de Gaston Monnerville : *Témoignage, de la France Equinoxiale au palais du Luxembourg* et *Gaston Monnerville 22 ans de présidence* ; mais aussi l'ouvrage de l'historien, professeur à l'Ecole Normale Supérieure, Jean-Paul Brunet : *Gaston Monnerville, le Républicain qui défia de Gaulle* et l'ouvrage édité par le département du Lot : *Gaston Monnerville, La passion républicaine*. Enfin, j'ai pu recueillir divers témoignages d'anciens élus du département et de Saint-Céré.

Par rapport à 2012, le contexte politique a beaucoup changé en France et en Europe, cela m'a invité à revisiter un peu cette conférence et revoir en partie les termes de sa conclusion.

Mon propos sera illustré par divers documents visuels et audio-visuels.

**Tout d'abord en première partie, les éléments fondateurs qui sont à l'origine de la formation citoyenne et intellectuelle de Gaston Monnerville et qui détermineront son parcours .**

**La deuxième partie de mon propos traite chronologiquement de ce parcours de l'arrivée à Toulouse pour ses études jusqu'à la présidence du Conseil de la République en 1947**

**La troisième partie traite du destin national de Gaston Monnerville étroitement lié à son implantation dans le Lot, pour conclure sur l'homme qu'il fut et ce qu'il peut représenter aujourd'hui dans un contexte nouveau très troublé.**

Gaston Monnerville né en 1897 va traverser, avec une place de premier plan, la 3<sup>ème</sup> république fondatrice, la quatrième où il exerça la présidence du Conseil de la République de 1947 à 1958, la cinquième, où il fut président du Sénat de 58 à 1968. En opposition à De Gaulle en 1962, lors du référendum de l'élection du président au suffrage universel, il fit campagne pour le non au référendum de 1969 qui prévoyait la suppression du Sénat, puis il fut nommé membre du conseil constitutionnel en 1974 par Alain Poher, son successeur. Il y siégea de 1974 à 1983. Il décède en 1991.

### **1<sup>ère</sup> Partie**

Quelles sont les lignes force de ce parcours, les éléments fondateurs ?

Dans son livre *Témoignage de la France équinoxiale au Palais du Luxembourg*, Monnerville donne les clefs de son parcours.

Mais le mieux est de lui laisser la parole : émission de Bernard Pivot. (diapos 2)

Enregistrement d'un extrait avec Angela Davis, Roger Garaudy....où G. Monnerville donne les raisons de son engagement.

**Les éléments fondateurs reposent donc sur plusieurs facteurs (diapos 3 à 6 )**

**-Diapo 3 La troisième république** qui consolide l'état républicain et va opérer la séparation de l'église et de l'état, la loi de 1901 sur les associations, éviter le pouvoir personnel en rétablissant les deux chambres et le développement de l'école laïque, obligatoire et gratuite...

Les radicaux socialistes. Héritiers de la pensée des Lumières, ils ont une doctrine qui vise l'émancipation des individus par la libre association, l'initiative privée et le respect des droits de l'homme. Ils veulent assurer les libertés publiques et la libre entreprise économique. Les radicaux pensent que l'état républicain doit, non pas égaliser les conditions de vie des hommes vivant en société, ce qui est propre à la pensée socialiste et communiste, mais agir fermement pour l'égalité des chances. Cela passe par la dissolution des avantages hérités, privilèges et positions dominantes en matières économiques et sociales. Tout individu a un capital humain et la société doit lui donner toutes ses chances.

Gaston Monnerville appartiendra à ce courant de pensée, farouchement opposé au pouvoir personnel.

**-Diapo 4 La franc-maçonnerie**, particulièrement implantée dans les colonies.

Gaston Monnerville influencé dès le premier âge, va être initié à la Loge « Vérité 280 » à Toulouse dès 1918 (Grande Loge de France).

Il fréquentera à Paris la loge « Prévoyance 88 » et sera membre du Conseil Suprême de la Grande Loge de France.

La Franc maçonnerie a été très présente dans les colonies pour diverses raisons. Elle permet d'éviter l'isolement des élites et elle est liée au développement du commerce. Elle permet aussi une réflexion en dehors de l'église missionnaire. Le nombre des loges sera considérable par rapport au nombre de la métropole. La première loge s'installe en Martinique en 1738 et en Guyane en 1763. Cette dernière colonie avait végété et en 1750, elle comptait 500 habitants pour 5000 esclaves noirs. Une mise en place d'une colonisation officielle amènera ensuite 11 000 colons.

- **Les figures tutélaires, tous franc Maçons :**

- **L'abbé Grégoire** qui rédigea le premier article de la déclaration des droits de l'homme « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune ».
- **Victor Schoelcher** : sous-secrétaire d'état à la marine en 1848 et auteur du décret qui abolit l'esclavage le 17 avril 48.
- **Jules Ferry** a été statufié pour ce qu'il a fait en matière d'école laïque et obligatoire, (il a été contesté sur l'expansion coloniale).
- **Félix Eboué**, qui, comme Monnerville, était petit fils d'esclave deviendra en 1936 administrateur colonial, secrétaire général en Martinique (33-34) puis gouverneur de la Guadeloupe et fut nommé par Mandel en 1938 gouverneur du Tchad. Grâce à lui le Tchad se rallia à de Gaulle dès le 26 août 1940. Monnerville avait été impressionné par la visite d'Eboué dans son école alors que ce dernier était en congé en Guyane.

**-Diapo 5 Les parents** : Monnerville est né à Cayenne, en Guyane, le 2 janvier 1897, de Marc Saint-Yves Monnerville et de Marie Françoise Orville.

La famille de Monnerville en Martinique est faite d'origines complexes.

Pour la famille Monnerville une branche blanche qui s'est métissée. Pour Marie-Françoise Orville, une lignée essentiellement noire.

Pendant 25 ans les parents de Gaston iront en Guyane, le père comptable à la direction du port, la mère couturière. Retenons qu'il y avait chez eux la volonté de voir les enfants s'instruire et qu'ils étaient pétris de l'esprit de justice (Le père a été radié deux ans pour avoir refusé d'appeler à voter

pour le candidat officiel, puis rétabli dans ses fonctions sur décision du conseil d'état. Cet homme était pétri de justice).

**-Diapo 6-7 Enfin Cayenne** et la Guyane : la réalité du baigneur était sordide et l'enfant Monnerville en a été marqué, voyant des blancs dans un état « inférieur » à sa propre condition.). La gouvernance de la Guyane était souvent injuste et ne favorisait pas un développement des infrastructures et de l'économie. Mais les malheurs de la Guyane n'étaient pas le fait de la mère patrie. La France n'était pas fautive, ce qui était en cause était la mauvaise application, interprétation des lois.

**-Diapo 8 l'empire colonial** et son expansion dans un contexte géopolitique complexe. Nous verrons l'importance de cet empire dans la libération et la diffusion des idéaux de la libération et la place particulière de Monnerville.

## 2<sup>ème</sup> partie

Nous allons revenir au parcours de Monnerville à l'aide de quelques images et tout d'abord pour la période de 1912 à 1947. (Diaporama jusqu'en 1947)

**-Diapo 1 Monnerville à Fermat** : Reçu au concours des bourses en 1912, il arrive à 15 ans à Toulouse au Lycée Pierre de Fermat après un voyage de 23 jours. Il faut imaginer ce garçon de 15 ans qui a débarqué à Saint Nazaire. Il avait passé la nuit sur le pont du bateau pour découvrir les côtes de France. Il est interpellé par un matelot pour regagner sa cabine. Le brouillard enveloppe le bateau et il ne verra rien alors des côtes de France

**-diapo 2 Les 4 condisciples de Fermat** : Gaston et Pierre Monnerville. Pierre deviendra médecin et exercera en Martinique. Il poussera son frère à s'inscrire au barreau de Paris. Jean Martial a eu une place importante et décéda en 1939. Son fils Philippe devint filleul de Monnerville et sera beaucoup plus tard directeur des archives du Sénat. (diapo 2)

**-Diapo 3 Etudes de Lettres et de droit à Toulouse, avocat, docteur en droit en 1921, puis avocat au barreau de Paris.** (diapo 3)

**-diapo 5 LE MARIAGE DE Monnerville** : Gaston Monnerville et Marie-Thérèse Lapeyre (originaire de Revel en Haute Garonne) se sont rencontrés en 1918. Thérèse n'avait que 16 ans. Ils étaient tous les deux très sportifs. Thérèse sera pendant quelques années professeur de sport. Les fiançailles ont duré 5 ans et c'est le 11 septembre 1923 que le mariage fut célébré à Aix les Bains. Les parents de Thérèse étaient restaurateurs et voyageaient beaucoup.

Sous la 4<sup>ème</sup> République, MME Monnerville était de toutes les cérémonies et même première dame de France lors de la réception de la reine d'Angleterre en 1957. Elle sera très présente auprès de Monnerville et contribua à ses goûts artistiques (musique, peinture). Elle a écrit aussi quelques chansons... (Diapo 4 et 5)

**-diapo 6 L'engagement** : Toujours, rendre à la France ce qu'elle lui avait donné, et défendre les valeurs de la république (diapo 6)

Gaston Monnerville était un travailleur acharné, patriote et engagé dans les combats de son temps : en 1917 il a revendiqué avec d'autres ressortissants des Antilles le droit de partir au front. Il fut réformé pour insuffisance de poids...Il fit son service militaire à Mayence de 1922 à 1923, participa à la création

de la Licra en 1926. Il était au comité intellectuel anti fascistes, multipliait les conférences et allait aux meetings de soutien aux opprimés comme les noirs victimes de lynchage aux USA.

-diapo 7 – 8 – 9 En tant qu'avocat, collaborateur de Maître Campinchi, il s'est distingué très vite et une plaidoirie va faire basculer sa vie suite à la défense avec d'autres avocats de 14 émeutiers de Cayenne, suite à l'affaire Galmot. Galmot, bienfaiteur de la Guyane, luttait pour le développement économique de celle-ci avec une juste répartition des richesses et des rémunérations. Après les élections législatives de 1924 où il fut victime de procédés frauduleux, il est interdit d'élection en 1928 et sa mort la même année a été entouré de suspicion d'empoisonnement et déclencha des émeutes très importantes. Plus de Deux ans plus tard, l'affaire fut renvoyée en cour d'assises de Nantes et le procès se déroula du 9 au 21 mars 1931. La plaidoirie de Monnerville fut particulièrement remarquée et les accusés furent acquittés. (diapo 7, 8 et 9)

-diapo 10 Monnerville est sollicité pour être député de Guyane et le devient en 1932 dans la liesse populaire. Il est réélu en 1936. Il sera élu maire de Cayenne en 1935.

Edgar Lubin compose un hymne en son honneur. Ti Momo. texte et musique...).

En fait, il sera essentiellement en France. Entré au parlement avec les « jeunes turcs » radicaux, il travaille avec Mendès France, Pierre Cot, Jean Zay. Le contexte est celui des luttes factieuses (34), du front populaire, du risque de guerre, de la volonté d'Hitler d'annexer des colonies (Cameroun et Togo...).

En 33, au Trocadéro il fait un discours sur le drame juif (extraits) « ...Le Racisme allemand, expression suprême d'une mentalité antisociale qui nous reporte aux anciens âges, ne saurait trouver audience favorable dans un pays comme la France « nourrie des idées générales du monde »...Elle la trouvera moins encore auprès de nous, fils lointains ou immédiats de cette Afrique, qui a été si malheureuse au cours des siècles. ...Faisons tout pour l' (l'Allemagne) empêcher d'étendre son action néfaste à l'Afrique Noire....Il y faudra quelque courage. » « Il n'y a pas de vertu sans courage »... »

Avec d'autres députés des 4 vieilles colonies, il va demander les manifestations du tri centenaire de l'empire colonial en 1935 pour sensibiliser les élus de métropole, pour renforcer les liens avec les colonies et se préserver d'Hitler.

-diapo 11 et 12 : il devient secrétaire d'état aux colonies (Ministre : Marius Moutet) dans le gouvernement Camille Chautemps qui succéda au gouvernement Blum en 1937.

-En tant que député, puis dans ce ministère, Monnerville aide à prendre des mesures telles qu'un code du travail en Indochine, le développement de fermes modèle, d'extension des sociétés de prévoyance pour les indigènes, des mesures quant à la santé publique, l'éducation, les travaux publics, les infrastructures en Guyane

-S'il n'obtient pas la création d'un fond colonial pour le développement économique des colonies du fait de l'opposition du président du Sénat, Joseph Caillaud, il obtient l'extinction du bague de Cayenne.

-Il faut imaginer l'effet de la nomination d'un noir à une telle place. La presse allemande et italienne écrit « La France a adopté une politique indigène qui, outre qu'elle est une folie pour la nation française elle-même, est un danger pour les autres nations de l'Europe, car cette action qui dépasse le cadre purement politique pour rencontrer le cadre biologique, doit être dénoncé à l'opinion publique mondiale, là où existe une race incontestablement supérieure à celle de couleur que la France voudrait implanter au cœur de l'Europe »

-diapo 13 Puis c'est la déclaration de Guerre et Monnerville qui aurait pu ne pas s'engager, fait en sorte d'être mobilisé sur le Provençe en temps qu'officier de Justice et il assistera au bombardement par la flotte britannique des navires français à Mers el Kébir. Cela lui évita d'être présent à la chambre pour prendre part au vote contre les pleins pouvoirs à Pétain. Et lui évitera le sort de Blum, Mandel, Jean Zay, Daladier, Mendes France...faits prisonniers.

-diapo 14 C'est ensuite son retour en zone sud où, en tant qu'avocat, il aide la résistance et contribue à obtenir la levée de l'interdiction de franchir la ligne de démarcation, à condition que les personnes concernées puissent justifier d'une résidence en zone occupée avant l'armistice. Pourront en bénéficier, entre autres, les juifs de race (et non de religion), les noirs, Martiniquais, les indochinois et en général tous les hommes bronzés. Il peut rendre visite à Jean Zay emprisonné (qui sera assassiné en 1944 par la milice française ...).

Etroitement surveillé, il rejoint le maquis en 1942 à Cheylade dans le Cantal où, avec son épouse, il participe activement à la résistance.

-Diapo 15 Entre 1944 et 47, il va être député, conseiller de la république, puis président du conseil de la république (diapo 14)

-En tant que délégué des mouvements de la résistance et du parti radical socialiste, Monnerville siège dès novembre 1944 à l'assemblée consultative du gouvernement provisoire présidé par De Gaulle, institué le 3 juin 1944. Diverses mesures sont prises : droit de vote pour les femmes, nationalisations, sécurité sociale,

-3 Référendums, suivi de législatives vont suivre pour aboutir à la constitution qui sera voté le 27 octobre 1946

-Le premier référendum pour instituer l'assemblée constitutive qui doit préparer la constitution qui n'a que quelques pouvoirs constituant, (décision cependant de la départementalisation des 4 vieilles colonies : Guyane, Martinique, Guadeloupe et Réunion et création d'un fonds colonial le F.I.D.E.S).

-Le deuxième, le 9 avril 1946 sur une constitution monocamérale (Assemblée Nationale) qui est repoussé par les français.

-Le troisième avec le rétablissement de deux chambres (même si la 2<sup>ème</sup> appelé Conseil de la république et non Sénat se voyait des pouvoirs très limités), et la création de l'Union Française : le préambule de la constitution de 46, repris dans celui de la constitution du 4 octobre 1958, énonce :

« La France forme avec les peuples d'outre-mer une Union fondée sur l'égalité des droits et des devoirs sans distinction de race ni de religion. »

« L'Union française est composée de nations et de peuples qui mettent en commun, ou coordonnent leurs ressources et leurs efforts pour développer leurs civilisations respectives, accroître leur bien-être et assurer leur sécurité. »

« Fidèle à sa mission traditionnelle, la France entend conduire les peuples dont elle a pris la charge à la liberté de s'administrer eux-mêmes et de gérer démocratiquement leurs propres affaires ; écartant tout système de colonisation fondé sur l'arbitraire, elle garantit à tous l'égal accès aux fonctions publiques et l'exercice individuel ou collectif des droits et libertés proclamés ou confirmés ci-dessus.

-De Gaulle démissionne en janvier 46, ne voulant pas se soumettre, à ses yeux, à un régime de partis ;

-Après le 3<sup>ème</sup> référendum, Monnerville n'est pas réélu comme député en Guyane, mais les conseillers départementaux vont l'élire conseiller de la République, sans même qu'il le demande .1<sup>er</sup> rebondissement où il aurait pu redevenir simplement avocat...Il rentre au conseil de la république en novembre 46, est élu vice-président et , suite au décès du président (Champellier de Ribes (MRP)), il

est élu président le 14 mars 1947 au deuxième tour avec le ralliement du MRP qui soutient une candidature plus technique que politique.

Il sera 19 fois réélu comme président du Conseil de la République puis du Sénat (rétabli en 1958)  
-Diapo 16 Nous pouvons faire l'hypothèse que cette élection est la résultante de plusieurs facteurs. Les deux premiers tiennent à l'importance de l'Union Française et de la question de l'outre-mer, et à l'état des forces politique en présence. Les positions dominantes reviennent au MRP (Gaullistes), au Parti Communiste et à la SFIO. Les radicaux ont été laminés, mais conservent des personnes d'importance (Herriot, Mendes France...) et des élus locaux. Ils vont être en quelque sorte arbitre. De Gaulle est respecté, mais beaucoup craignent un pouvoir personnel fort. Le troisième facteur revient à la qualité propre de Monnerville qui va se révéler comme un homme d'état remarquable avec une personnalité « consensuelle » pouvant jouer sur les équilibres. Diapos 17 à 20 (quelques documents d'époque).

### 3<sup>ème</sup> partie :

Diapo 1 Le lot et le destin national de Gaston Monnerville :

En 1948, les élections sénatoriales doivent élire les membres du conseil de la république. Pour les radicaux, l'enjeu de garder la présidence de la chambre du Conseil de la République est d'importance. Monnerville paraît être le bon candidat, mais il ne peut pas se représenter en Guyane : Nouveaux rapports de force, Les Monnervilliens affaiblis. Eloignement de Monnerville depuis 10 ans. Trahison de certains (Djafar) et incidents suite à la mort de celui-ci. Monnerville décide de ne pas se présenter et envisage même l'arrêt de sa carrière politique.

Monnerville n'a plus de territoire. Edouard Herriot veut que Gaston Monnerville reste en capacité de conserver au parti radical la présidence d'une des deux chambres. Henri Queille (Corrézien bien connu, plusieurs fois ministre sous la 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> république et qui a, entre autres, négocié la création de la SNCF, des caisses du crédit agricole...) aurait eu l'idée du Lot et prit les contacts avec les élus locaux. Le parachutage est une pratique constante et particulièrement sous la 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> république : les ministres ont besoin d'une légitimité territoriale. Il faut une identification au territoire. L'extériorité représentée par le parachuté peut aussi être un avantage pour faire valoir le territoire. Au début des années 60, les gaullistes mettront tout en œuvre pour essayer de conquérir le Lot ou du moins faire tomber Monnerville : Pompidou, Bernard Pons tenteront de s'implanter à Cajars. L'implantation locale est un enjeu majeur. Au lendemain de la libération, les radicaux ont peu d'élus, il leur faut garder leur bastion et avoir des personnalités de poids.

Dans la loi électorale votée à ce moment-là (1948), un seuil opportunément fixé au nombre exact d'habitants du Lot, permit de créer un second siège de « Conseiller de la République » (sénateur), réservé à Monnerville. Maurice Faure aida à l'implantation de Monnerville qui avait fait ses études à Toulouse. Cela lui donnait une petite légitimité dans le Sud-Ouest où il avait d'ailleurs rencontré sa femme, née à Revel en Haute Garonne. Monnerville avait été aussi résistant dans le Cantal, terre de proximité du Lot. Il pouvait être utile à ce département, avec l'espoir de le voir rester le président du Conseil de la République.

Le 7 novembre 1948, 4 listes de deux candidats se présentèrent ainsi que 3 candidats individuels, tous originaires du Lot, sauf Monnerville qui se retrouve en tête de la liste du RGR, Union de défense paysanne...

Finalement un poste revint à Monnerville et l'autre à Pierre Boudet MRP, au détriment du socialiste Jean Rougier, président du conseil général. Monnerville obtint 324 voix sur 571 exprimées et s'il y eut des réflexions sur ses origines, il fut entouré globalement de respect et de considération.

-DIAPOS 2 à 9 Ce poste de sénateur ne suffisait pas à son implantation et donc on imagina la création du canton de Sousceyrac, constitué de cinq petites communes enlevées aux cantons voisins, de Latronquière, Saint Céré et Bretenoux. Le 6 novembre 1949, il fut élu conseiller général avec 87% des voix (1222).

Voir diapos inauguration du canton de Sousceyrac....

Président du conseil général de 51 à 70, passant la main à Maurice Faure « Il dirigeait les débats de l'assemblée départementale comme ceux du sénat, avec autorité, et connaissait bien les dossiers. Sous sa présidence, le Lot progressa notablement dans les domaines de la voirie, de l'adduction d'eau, des constructions scolaires, du tourisme. Il logea dans une maison sur Pradines et louera ensuite une maison à Saint Céré. (Diapos 4 à 9). Je ne peux m'empêcher de donner ici le témoignage de Jacques Dumas :

Comme je l'ai déjà dit, le pouvoir Gaulliste fit tout pour contrer Monnerville et en 1967, aux cantonales, ils ont pu penser qu'ils avaient trouvé un opposant à Monnerville à Sousceyrac avec Jacques Dumas, médecin très populaire.

Nous avons eu le plaisir d'interviewer avec Henri Fontanille le docteur peu de temps avant sa mort. Il nous expliqua que les médias, le Figaro, le Monde aurait voulu voir en lui un jeune loup gaulliste. Or ses ambitions étaient toutes autres : président d'une association festive, il souhaitait la création d'un foyer rural, d'une piscine... (Plus tard il créera une association pour acheter le couvent des Ursulines et y installer une maison de retraite). Beaucoup d'élus trouvaient ces projets bien dispendieux... Les deux adversaires, lors des cantonales, se retrouvaient pour discuter de concert et faire prévaloir avec humour les voix de tel ou tel citoyen. ...Monnerville promit alors que si Dumas faisait plus de 30%, il aurait sa piscine. Dumas obtint plus de 38% ; Il eut donc gain de cause et le crédit foncier appuya l'achat du couvent, le conseil général garantissant les prêts....

Monnerville aurait aimé porter des projets tels que la création d'une route entre Comiac et Lamativie. Des conseils municipaux s'y opposèrent comme ils s'opposèrent à l'installation d'un relais de l'ORTF (qui fut installé à Labastide-du-Haut-Mont) et à l'aménagement d'un lac artificiel....

Enfin, malgré la pudeur naturelle de Monnerville, celui-ci était d'un âge où les inconvénients de santé sont parfois très intimes. Le Docteur Dumas dût intervenir en urgence, se sentant responsable d'une haute destinée. Cela lui valut encore un peu plus d'estime de la part de Monnerville qui exigea la présence du docteur à ses côtés pour une opération faite à Paris.

Cela donna l'occasion au docteur et à son épouse d'un voyage à la capitale et de se voir « offrir » contre monnaie sonnante et trébuchante, deux places au théâtre du Châtelet pour un spectacle d'Annie Cordy avec la présence d'éléphants... Tout un art de faire de la politique civilement !

En 1985, le docteur Dumas était élu conseiller général de Sousceyrac.

Nous venons de voir l'importance du Lot. Avant d'évoquer Saint Céré, nous nous arrêterons sur le travail de Monnerville à la présidence du Conseil de la république sous la 4<sup>ème</sup> république jusqu'à l'avènement de la 5<sup>ème</sup> en 58 et l'élection du président de la république au suffrage universel en 62.

Gaston Monnerville, un destin national d'exception.

J'ai évoqué les rapports de force d'après-guerre, la place de l'Union Française et le poids des radicaux socialistes qui gardent une implantation locale forte et des personnalités de premier plan.

MONNERVILLE est resté fidèle toute sa vie au plus ancien parti politique français, le parti radical créé en 1901. Il n'a cessé d'en affirmer les valeurs, d'en assumer les combats. ; Sous la 3<sup>ème</sup> république...placé à la gauche du parti ... aux côtés de Pierre Mendès France, de Pierre Cot et de Jean Zay, il avait été hostile aux tendances droitières de Camille Chautemps...il avait contribué au ralliement des radicaux au front populaire et, en 38 il devint vice-président du parti. Il a fait le lien entre la génération d'Edouard Herriot et Edouard Daladier, de Félix Gaillard et de Maurice Faure

Gaston Monnerville pour rester à la présidence du Sénat jusqu'en 1968 en étant élu président 19 fois, a fait preuve de qualités personnelles exceptionnelles.

A la présidence du Conseil de la république, le rôle de Gaston Monnerville devient prépondérant.

Sous cette 4<sup>ème</sup> république,

-Le conseil de la république était un élément de stabilité dans le contexte d'une instabilité gouvernementale très grande (23 gouvernements se sont succédés en 12 ans, les présidents du Conseil défilant mis à part deux figures qui se sont distinguées : Mendès France et Antoine Pinay). La tâche était immense : la [reconstruction](#) après la guerre ; la mise en place de la [Sécurité sociale](#) ; les alliances occidentales au sein de l'[OTAN](#) et de la [Communauté Européenne](#) ; la gestion de l'Union française avec la décolonisation progressive, tout cela dans le climat de la guerre froide..

La 4<sup>ème</sup> république va manquer son objectif : assurer une véritable stabilité gouvernementale.

-LE CR au départ simple chambre de réflexion va devenir chambre délibérative ;

-Modification des textes constitutionnels pour donner au travail législatif toute l'efficacité nécessaire : en 1950 et 51 il s'agissait

- – donner à l'assemblée nationale le droit de modifier en seconde lecture les textes venus du CR ; rétablir la navette législative entre les deux assemblées. Donner au gouvernement le droit de déposer certains projets de loi au CR, permettre au CR de consulter le conseil économique et utiliser ses avis. Simplifier des procédures d'investiture du Président du Conseil. Les élus du Conseil de la République et Monnerville rédigent des articles dans les revues, la presse, font des démarches auprès des députés.
- Le 15 janvier 53 Monnerville annonce au CR « Aujourd'hui, à la commission internationale du travail de la communauté du charbon et de l'acier, les travaux préparatoires d'une commission spéciale créée en notre sein en 1951, servent aux experts internationaux de cadre et de base en matière de prix de revient, de charges financières, sociales, salariales, fiscales et de transports....
- Droit pour Le CR d'étudier en première lecture des propositions émanant de ses propres Membres....

Monnerville est consulté régulièrement par le chef de l'état, particulièrement dans les moments de crises. Mendès France aurait aimé l'avoir auprès de lui pour gérer le conseil quand lui-même négociait la fin de la guerre d'Indochine. Monnerville refusera.

En 53, après la disparition de Vincent Auriol, il s'agit pour le congrès, d'élire le nouveau président de la république. Sous la troisième république, il était d'usage que le président du Sénat soit élu Président de la république...Il a fallu 13 tours de scrutin pour que René Coty soit élu.



Jean-Paul Brunet rapporte le témoignage de Roger Genebrier, préfet de Seine et Oise, chargé de la sécurité des congrès des radicaux. « Tout à coup, je vois des larmes dans les yeux de Monnerville. Il s'arrête et me dit « Enfin, toi, roger qui me connaît depuis 25 ans, tu ne trouves pas affreux de penser que je n'ai pas été élu parce que j'ai le sang comme cela ? »

Cela fut une meurtrissure pour Monnerville. Sa mère la France n'assumait pas intégralement les conséquences du message révolutionnaire et elle n'assumait pas jusqu'au bout l'égalité de ses enfants. Le CR travaille et est vigilant sur les lois sociales, les constructions scolaires, l'Europe  
En 1956 et 1957, 8 ministres étaient issus du conseil de la république

. Gaston Monnerville soutient les lois Defferre de 1954 pour plus d'égalités dans l'outre-mer. Il intervient pour favoriser le développement économique des colonies.

Aux yeux de Monnerville, le peu de moyens et la politique de la métropole et des pouvoirs locaux, vont favoriser l'émergence de leaders nationalistes dans certains pays. Les positions se radicalisent.

Des aspirations divergentes existaient (intégration, indépendance, association, fédération...), des intérêts divergents se manifestaient liés au pouvoir économique et allaient se traduire par des drames humains importants.

Le contexte international évolua rapidement ; avec les influences internationales qui veulent déstabiliser la France (Union Soviétique, Etats Unis) et le début d'une lutte contre l'hégémonie séculaire de l'occident.

Suite aux événements d'Indochine et des conflits en Algérie, l'opinion mondiale s'interroge sur la France et sa politique. En 1957, Monnerville fut envoyé en Amérique latine (Brésil Paraguay Bolivie, Pérou Colombie Venezuela pour expliquer que la France démocratique et républicaine qui venait de donner une existence constitutionnelle à l'Union française et qui acceptait l'auto-détermination des peuples ne voulait pas établir avec ceux-ci des liens basés sur l'impérialisme et l'assujettissement.

L'Algérie dans ce cadre est un cas particulier puisqu'il s'agissait d'un département français, mais où indigène musulman et français de souche n'avait pas les mêmes droits. Début 54 Ferhat Abbas sachant le risque de guerre prochaine, proposa au gouvernement d'instaurer une réelle intégration. Il avait demandé à Monnerville de le mettre en relation avec le gouvernement. Ce dernier ne pouvait pas saisir les chambres rapidement et prendre des décisions. Le soulèvement en Algérie se déclara la même année. ...) . La suite, les intérêts divergents des uns et des autres, les attermoissements politiques, les attentas des deux côtés de la méditerranées, conduisent à la crise de 58 et l'appel au général De Gaulle par René Cotty.

Le 1<sup>er</sup> Juin Cotty fait appel à de Gaulle qui obtient les pleins pouvoirs pour 6 mois avec mission de réaliser la nouvelle constitution qui doit être soumise à référendum. L'élection du président est prévue par un large collège de 50000 électeurs et non au suffrage universel direct.

Le 3 juin de Gaulle rend visite à Monnerville « Mon cher Président, vous vous rendrez compte plus tard du service que vous avez rendu à la France ».

Le 28 septembre 1958, le Référendum conduit à l'établissement de la 5<sup>ème</sup> République

-DIAPO 11 Le 9 décembre le Sénat est rétabli et Monnerville est élu avec 224 voix contre 17. La constitution prévoit, en cas de vacance du pouvoir que c'est le Président du Sénat qui doit assurer l'intérim de la présidence. La Communauté Française est mise en place et son Sénat est présidé par Gaston Monnerville

Les désillusions vont venir très vite. Le régime évolue vers un régime exécutif fort qui « interprète » la constitution. Les assemblées voient leurs rôles diminués : diminution des possibilités de propositions d'amendements, de loi pour le Sénat.

La situation en Algérie nécessite et permet à de Gaulle de se faire voter des pouvoirs spéciaux pour des durées maximales.

L'usage de l'information et de la communication est fortement contrôlé. De Gaulle utilise avec brio télévision, radio, conférence de presse. Les voyages sont soigneusement organisés avec des bains de foule...L'usage du référendum devient plus fréquent.

Monnerville ne fait pas blocage, mais fait reculer parfois le gouvernement : obligation d'un débat sur l'intervention en Algérie par exemple. Il se tient aux termes de la constitution.

Monnerville est ulcéré du « sabotage » de la Communauté Française. Certains pays et hommes politiques étaient prêts à une fédération avec la France (Houphouët Bouani en Côte d'Ivoire...), et ne souhaitaient pas une rapide indépendance. De Gaulle pousse à l'Indépendance ne souhaitant pas voir se diluer la souveraineté française. Mais comme pour l'Algérie, ses déclarations sont d'abord une affirmation du lien indéfectible avec la France...

Les déclarations d'indépendances se multiplient en 1960. De Gaulle pense à des accords bilatéraux, et l'indépendance se fait avec souvent des divisions violentes, des coups d'état. Le BUMIDUM sera bientôt mis en place : on organise la venue d'immigrés en France (besoin de l'économie) avec des accords bilatéraux au bénéfice des entreprises de la métropole et des français présents dans les anciennes colonies. Les travailleurs immigrés nés du temps de l'Empire et de l'Union Française ont le choix de la nationalité.

Certains diront de Monnerville qu'il a été l'alibi du pouvoir Gaulliste, nègre blanc. C'est une autre meurtrissure pour Monnerville qui avait cru profondément que la France pouvait garder une importance internationale très forte grâce à la Communauté Française dans le respect des différences. Monnerville est choqué du comportement de de Gaulle tant sur le plan de la dérive personnelle que sur son manque parfois de civilité, par exemple vis-à-vis de René Coty (Pas pris en considération lors de la transition et « congédié » sommairement lors de l'installation du nouveau président « Au revoir Monsieur Coty... ») ou lors d'un repas où de Gaulle se laisse aller à s'écrier « Je ne comprends pas comment une femme peut marier un noir ...».

DIAPO 12

### **La rupture avec De Gaulle**

A l'encontre de tous les juristes, à l'exception de deux, de Gaulle décide un référendum sans consulter les chambres. Il l'avait prévu dès 58 et attendait son heure. L'attentat du petit Clamart sera l'occasion d'accélérer les choses. Mais la révision de la constitution ne pouvait aboutir sans un vote positif du Sénat... De Gaulle interprète la constitution à sa façon et passe au-dessus des chambres et même de son premier ministre.

En 1961 il envoyait une note à son fils : « Il faut continuer cette sorte de monarchie populaire qui est le seul système compatible avec le caractère et les périls de notre époque. » A son entourage qui lui dit que les autres parlent de violation de la constitution, il répond : « on ne viole pas sa femme »

Ces interprétations de la constitution provoquent des réactions de protestation non seulement de la part de la gauche, mais aussi du centre, des indépendants, de certains gaullistes. De nombreux élus ne sont pas non plus favorables à ces dispositions.

-DIAPO 13 ET 14 Visite de De Gaulle à Cahors en mai. Le 2 octobre 1962 un décret annonce le référendum ; le même jour Gaston Monnerville est réélu président du sénat par 212 voix sur 244 votants et 215 exprimés.

Gaston Monnerville sort de sa réserve : « Si le chef de l'état a décidé en connaissance de cause, je me permets de l'affirmer, de la violer (la constitution), le premier ministre n'avait pas à signer... laissez

moi vous dire que la motion de censure m'apparait comme la réplique directe, légale, constitutionnelle à ce que j'appelle une forfaiture. »

-Diapo 15 et 16

Le gouvernement est renversé. Le référendum est gagné par de Gaulle : 61,7% des suffrages exprimés et 46,4 des inscrits. Cela constitue une victoire, mais pas un plébiscite. Mais, les élections législatives seront un raz de marée au profit de l'UNR

En 1962 Monnerville est un vaincu. Il subira pendant de nombreuses années ostracisme et vexations. Il restera inébranlable. En 63 devant le conseil général du Lot et la presse nationale, il déclare « J'ai choisi de mener la lutte pour la République et je la poursuivrai jusqu'à la limite de mes forces. Aucune démarche pour que je quitte le fauteuil présidentiel n'a été faite auprès de moi. S'il en avait été ainsi d'ailleurs, j'aurais répondu que je suis un élu et ne dois de comptes qu'à la nation et au sénat. J'essaierai de rendre au peuple français un peu de ce qu'il m'a donné, à savoir le goût de la liberté ». Pompidou lui écrit sans formules de politesse. Monnerville était persuadé d'être sur écoute téléphonique. Les ministres reçoivent ordre de ne pas se présenter au Sénat en présence de Monnerville... Dès 63, on essaie de déboulonner Monnerville : changement de préfet dans le Lot et arrivé de Charles Richard dans le département qui tente de dresser Maurice Faure contre Monnerville, de récupérer les élus de centre droits...Les efforts du préfet seront vains.

L'affaire est nationale et l'on comprend mieux pourquoi les élections en 1965 (municipales et sénatoriales) étaient aussi importantes et la mairie de Saint-Céré un enjeu réel.

-DIAPO 17 L'élection à Saint Céré est à replacer dans le contexte d'ostracisme dont Monnerville était victime par le pouvoir gaulliste et les enjeux des élections sénatoriales de 65. Avoir une implantation locale confortait les interventions du président du Sénat à l'Assemblée des Maires de France.

- Or en juin 1964, le maire Auguste Salesse (diapo 12) décède et Michel Gineste aurait dû lui succéder. Il va laisser la place à Gaston Monnerville, tout en devenant conseiller général. Il est dit qu'Auguste Salesse avait exprimé le vœu que Monnerville lui succède, mais les enjeux de l'implantation locale sont réels. Gaston Monnerville, en 1964 a 67 ans et en 65 lors des élections municipales, il prévient qu'il ne fera qu'un mandat. Ce qui fut fait jusqu'en 1971.

DIAPO 18 La presse couvre ces événements.

Malgré la hauteur de ces enjeux, on peut se demander pourquoi Monnerville a pu faire ce choix. Saint Céré était loin d'être une cité anonyme

Elle était connue nationalement et internationalement :

Pour rappel, diapos 19,20,21,22

- l'aventure « Poujade » en 54 55 56 (en 56, l'UDCA obtint 55 élus aux législatives, 2 451 555 voix (plus que le MRP)). A saint Céré, le mouvement ne recueillit que 12%.
- Jean Lurçat qui sillonnait le monde et les ambassades, le Casino qui drainait des artistes nationaux.
- Les rencontres internationales sous l'égide de l'Unesco avec M. Bacconnier, principal du collège et du lycée. Des jeunes de 44 pays qui venaient du monde entier pendant un mois ;
- Les sessions internationales de musique, initiative précurseur du festival....

Nous avons relevé toutes les réalisations faites par Gaston Monnerville pendant son mandat

Pour le conseil municipal, ce fut le temps de l'action et de nombreux projets ont vu le jour : nouvelle mairie, installation de l'usine Sermaty, la mise en place de la MJC, l'assainissement, les premiers

lotissements de Valiège...le soutien aux écoles. Monnerville était un homme de dossiers avec une prodigieuse mémoire. Beaucoup d'activités étaient soutenues par le conseil municipal comme les rencontres internationales de chorales.

Nous avons aussi recueilli les témoignages des anciens conseillers municipaux encore vivants : Albert Martignac, Jean-Pierre Lassalle, André Sol

Des témoignages, je retiendrai quelques remarques

Jean-Pierre Lassalle se souvient :

Comme maire, Gaston Monnerville était plutôt directif, mais après avoir laissé la parole à qui voulait la prendre. Il n'aimait cependant pas les parloles et montrait des signes d'agacement si l'intervenant traînait un peu trop. Il était efficace, allait tout de suite à l'essentiel. Donc il fut plutôt un bon maire. Étant le plus jeune, j'assurais le secrétariat de séance. Si lors de la création du canton, les saint-céréens n'avaient pas été enthousiastes, il y avait eu quelques mots d'esprit un peu douteux, à relents racistes, un conseiller municipal de St-Céré ayant dit : "nous avons déjà Denègre, nous n'avons pas besoin d'un troisième". En 1964, les choses et les mentalités avaient changé. Et Gaston Monnerville fut élu largement Conseiller municipal en juin.

en 1965 : La liste Monnerville allait de la gauche à la droite, à l'exception des communistes qui constituèrent leur propre liste, ce qui arrangeait Monnerville. La campagne fut assez vive, avec des affiches sèchement agressives. ... La liste complète fut élue dès le premier tour. Les Saint-céréens qui avaient accédé à une notoriété mondiale en 1954-1956, grâce à Pierre Poujade -ancien conseiller municipal de St Céré dans sa jeunesse - retrouvaient une nouvelle notoriété en ayant comme maire le deuxième personnage de l'État !

Diapos 23 à 31

-Monnerville venait une fois par mois à Saint Céré, le secrétaire de la mairie Guy Arnaudet allait le chercher à la gare et l'installait dans une petite maison louée à Saint Laurent Les Tours, ou quand il venait seul, l'hiver en particulier, chez Michel Geneste (premier adjoint) qui devint un ami;

-« Le sénateur André Boyer a dénombré 38 séances du conseil qu'il présida en 7 ans , avec un ordre du jour toujours chargé. Il ne fréquentait pas plus les banquets à Saint Céré qu'à Cahors, mais il participait aux cérémonies officielles marquantes, celles du 11 novembre, celle de la fête votive. Mme Monnerville était aussi présente.» Brunet

Gaston Monnerville a su s'appuyer sur les compétences de ses adjoints qui connaissaient bien le terrain et leur témoigner sa gratitude (J'ai pu lire un témoignage écrit de sa main à Albert Martignac)

Monnerville viendra régulièrement dans le Lot et à Saint-Céré, en particulier le 5 septembre 1982 à l'occasion de l'inauguration de l'avenue Monnerville par le conseil municipal. Il revint le 9 janvier 1988 (diapo 26) et présida une cérémonie avec le maire André Boyer à l'occasion d'un jumelage entre Saint Céré et Case pilote , jumelage pour lequel Monnerville s'est beaucoup impliqué.

-DIAPOS 32 33 Pour clore sur Saint Céré et le Lot, je citerai deux fois Monnerville (2 vues) (diapos 32 et 33).

**-Diapo 34 : Avant d'aborder la conclusion, quelques repères sur la fin de sa vie. Il est resté actif et fidèle à ses engagements.**

Gaston Monnerville multiplie les discours, les conférences, et défend l'équilibre des pouvoirs dans la constitution.

-il se déclarera partisan convaincu de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste (FGDS. 65 68)

-1968 Gaston Monnerville ne se représente pas et propose Alain Poher

-1969 Monnerville fait campagne pour le non au référendum proposé par De Gaulle

-Toujours fidèle aux radicaux, en 1972, il refuse sa confiance à JJSS. Il rejoint le mouvement des radicaux de gauche et jusqu'à sa mort défendit les valeurs républicaines et la philosophie radicale, pour l'émancipation humaine, contre le racisme et la xénophobie.

Fin du mandat de sénateur en 1974.

-Alain Poher le nommera au conseil constitutionnel. Il prêtera serment devant le président de la république le 5 mars 1974 et les années suivantes, Monnerville multipliera encore des conférences, des écrits. Il fit don au musée de Colmar du buste de Victor Schœlcher...

-Monnerville, n'a jamais fait de l'opposition à De Gaulle une opposition de personne, le petit -fils d'esclave défend la constitution, le droit et c'est à son corps défendant qu'il s'est opposé au premier personnage de l'état, mais cela n'eut pas été possible sans le Lot et Saint-Céré.

Pour réaliser un tel parcours, il a fallu des qualités exceptionnelles, une hygiène de vie, une condition physique excellente (il faisait du sport, du ski) et un respect profond des personnes. S'il a été fidèle au parti radical, ce n'était pas un homme de parti, partisan, sinon, il n'aurait jamais pu se maintenir à un tel niveau. Laïque, agnostique, mais respectueux des croyances. Comme Maurice Faure, il n'y a pas de sectarisme.

J'évoquerai enfin sa mort le 9 novembre 1991 avec un hommage au palais du Luxembourg et une cérémonie strictement privée où ses cendres furent répandues dans la Seine...

Beaucoup d'hommages de tous bords sont venus saluer sa mémoire et des travaux ont eu lieu depuis sa mort, dont les actes du cinquième colloque international francophone du canton de Payrac en 1995. Il est cependant quelque peu tombé dans l'oubli, même s'il semble y avoir un regain d'intérêt aujourd'hui pour lui. Ses propos, pas toujours compris dans les années 70, prennent dans le contexte actuel une autre dimension. La défense de la démocratie, le respect des différences, l'exemplarité des élus, le civisme de ceux-ci et des administrés, la place de l'école sont des thèmes qui reviennent sur le devant de la scène. Sa mémoire est entretenue, entre autres, par l'Association des Amis du Président Monnerville présidé par Philippe Martial, directeur honoraire de la bibliothèque et des archives du Sénat. Pour l'anniversaire des 20 ans de sa disparition, une série de manifestations ont eu lieu en Métropole et en Guyane. Un film avec Philippe Martial et Christophe Malavoy a été diffusé, entre autres, sur Arte. Diverses cérémonies ont eu lieu en 2016 pour célébrer l'anniversaire des 25 ans de sa mort.

En guise de conclusion :

Son travail est immense. Il est hors de question de tomber dans une hagiographie, dans trop d'éloges. Je voudrais évoquer quelques questions et terminer par une affirmation et deux citations.

- Les questions et éléments de réflexion :

- L'opposition de Gaule et Monnerville, : quels rôles respectifs de ces deux hommes pour gérer des situations exceptionnelles, pour défendre la souveraineté de la France, la grandeur, mais aussi l'âme et la fidélité aux principes républicains et à l'universalité des idéaux de la république.
- L'existence du Sénat : Le bicamérisme est souvent remis en cause lors de changements profonds d'époques. Monnerville s'est saisi du Sénat contre les dérives autoritaires et a permis un débat avec une voix qui donne du poids aux territoires. Le Sénat ne permet-il pas de relativiser le temps dans un contexte de course effrénée et d'offrir un lieu où les effets de manches et les jeux de rôles politiques sont plus feutrés et plus respectueux ?

- Monnerville a toujours essayé de favoriser les forces de convergences et les compromis dans des contextes très difficile. N'est-ce pas toujours nécessaire dans le contexte de radicalité et d'extrémisme qui est en toile de fond aujourd'hui ?
- Monnerville président de la république en 1953 aurait-il pu éviter les drames de la décolonisation, éviter les frustrations qui s'expriment encore violemment aujourd'hui. Ou, au contraire, la coopération, la fédération, l'association des pays d'outre-mer auraient-elles précipité la France dans une situation encore plus difficile à gérer qu'aujourd'hui ?
- Un Monnerville pourrait-il exister aujourd'hui avec les nouvelles données de la mondialisation ? Dans notre rapport aux hommes de couleur qui font aussi la France. Aurait-il pu avoir un rôle très fort en Europe ?
- Ne vaut-il pas mieux la civilité de Monnerville aux tweets primaires de certains responsables politique d'aujourd'hui ? La réflexion étayée et partagée aux avis à l'emporte-pièce, chargés d'idéologie et d'intérêts particuliers ?
- La réflexion de Monnerville ne renvoient-elles pas aux débats sur la démocratie représentative, participative. A la question de la citoyenneté et de citoyens qui jouent le jeu au cœur des enjeux majeurs de prise de responsabilités en tenant compte de la diversité, des réalités, enfin de l'intérêt général.
- A l'heure où les hommages nationaux se multiplient pour des chanteurs populaires, Monnerville ne mériterait-il pas de rentrer au Panthéon ? Ou pour céder un peu aux modes pourquoi pas un film de fiction pour intéresser Le public à la saga que fut la vie de Monnerville ? Cette vie, ce n'est pas banal, tout de même.

D'autres entrées pour une conférence auraient été possible et demandent un travail d'universitaire : la constitution, la liberté, les discours de Monnerville, Monnerville et la franc-maçonnerie. J'ai conscience de la limite de mes propos.

Vous allez pouvoir les corriger, les compléter. Et ces quelques réflexions et questions auxquelles je n'ai évidemment pas de réponses pourront sinon alimenter le débat aider à prendre du recul.

Gaston Monnerville a été un homme intègre avec une conscience républicaine exceptionnelle et un amour de son pays indéfectible.

### **Deux citations pour terminer :**

DIAPOS 35 36 Gaston Monnerville termine son livre « Gaston Monnerville, 22 ans de présidence » en évoquant le souvenir de la comète de Halley dans ses jeunes années Guyanaise et le départ de la fusée Ariane en Guyane :

- Faut-il y voir un « signe » et des auspices favorables ? Je le souhaite avec ferveur. Ils rejoindraient les vœux que je n'ai cessé de former pour notre pays afin qu'il persiste dans ses efforts séculaires pour rendre plus habitable, plus fraternel ce monde fiévreux et inquiet, pauvre terre des hommes...De toute sa croyance en la raison humaine elle doit poursuivre sa tâche, lucide et résolue. Qu'à travers toutes les mutations, idéologiques, politiques ou sociales, dans la difficile parturition du bonheur des hommes, elle demeure la nation privilégiée vers laquelle se tournent les peuples du monde lorsqu'ils s'interrogent sur le destin de la liberté » ;
- La deuxième citation date de 1949 :
- « ***Le devoir du citoyen français est simple qu'il soit au gouvernement ou dans la rue : se reprendre à l'amour de la vie, secouer toute philosophie de la désespérance*** » **Gaston Monnerville, conférence des ambassadeurs (au sujet de l'esprit civique)**

Frayssinhes , le 27 novembre 2018.

Jean-Pierre Jouffroy